Question n°3 : Est-il permis d'acheter aux enfants des jouets en forme d'êtres humains ou d'animaux, autrement dit, ayant la forme de tout ce qui possède une âme ?

Réponse n°3 :

J'ai remarqué que certaines personnes toléraient facilement cela en faisant une comparaison avec les jouets de 'Aïcha (qu'Allah l'agrée).

Or, il y a une grande différence entre les jouets de 'Aïcha (qu'Allah l'agrée) et les jouets que l'on trouve sur le marché dans beaucoup de pays. En effet, ces derniers ont une forme parfaite et complète, et à laquelle il ne manque plus que la parole, alors que les jouets d'autrefois étaient faits de chiffons et de fils et n'avaient aucunement la forme de ceux d'aujourd'hui.

Il y a donc un grand écart dans l' analogie entre les jouets de 'Aïcha (qu'Allah l'agrée) et ceux d'aujourd'hui.

De plus, il a été rapporté qu'Allah a promis un châtiment intense et une malédiction inéluctable à ceux qui font des représentations d'êtres vivants :

*« **Allah a maudit les fabricateurs d'images animées** ».*

Le Prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit :

*« **Ceux qui subiront le plus douloureux châtiment le jour de la Résurrection seront ceux qui auront fabriqué des images animées** ». (Rapporté par al-Boukhari et Muslim)*

Le Prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) se mit très en colère lorsqu'il aperçut des images sur le rideau de la porte; il dit alors (qu'Allah prie sur lui et le salue) que les gens qui ont fabriqué ces images seront châtiées le jour de la Résurrection.

Il nous a informés que les anges ne rentraient pas dans une maison où il y avait une image. Il faut donc s'écarter de tout ceci et leur acheter des jouets en forme de voiture, d'avion, d'arbre ou d'autres choses qui ne représentent ni l'image d'êtres humains, ni celle d'animaux.

Ibn Abbas (qu'Allah l'agrée) rapporte qu'il a été questionné au sujet de ces représentations et qu'il les a désapprouvées. Le questionneur se mit en colère car il vivait de cela. Ibn Abbas (qu'Allah l'agrée) lui dit alors:

"Si tu ne peux pas faire autrement, que leurs têtes soient coupées"
, c'est à dire: jusqu'à ce qu'elles ne ressemblent plus qu'à « un tronc d'arbre ».

Donc le meilleur et le plus sûr pour le musulman qui s'attache vraiment à sa religion, c'est qu'il s'écarte de ce qui entraîne la colère d'Allah, Béni et Exalté soit-Il, qu'il s'éloigne des doutes et des ambiguïtés, et qu'il prenne donc ce qui est explicite et clair, et qui ne suscite aucun doute dans la religion d'Allah, Béni et Exalté soit-Il .

D'après Abi 'Abdillah An-nou'man ibn Bachir (qu'Allah les agrée), le Prophète (qu'Allah prie sur lui et le salue) a dit:

*« **...Celui qui se garde des choses douteuses a préservé par là sa religion et son honneur, et celui qui s'aventure dans le domaine du doute s'aventure en fait dans l'illicite, tel le berger dont [les bêtes] pâturent autour d'un enclos réservé, risquant à tout moment d'y pénétrer. Or, tout souverain possède un domaine réservé, celui d'Allah est [l'ensemble] de Ses interdictions…** ». (Rapporté par al-Boukhari et Muslim)*

Cheikh Rabi' ibn Hadi al Madkhali (Qu'Allah le préserve), *Octobre2000, Joumada ath-thani 1421h*